

Le raccord du mur et du toit.

Plusieurs exemples de corniches à modillons de pierre caractérisent les maisons du XVIe et du XVIIe siècle (ex. rue de la Beurrerie, porte Saint-Michel, place de la Croix, 1 et 11 rue de la filanderie). Ces corniches sont dans l'ensemble proches des types II et III observés sur les maisons rurales du canton.

Les corniches moulurées, en pierre ou en bois, caractérisent les édifices du XVIIIe siècle et du premier tiers du XIXe. Pour cette période, elles sont concurrencées par des rangs de blochets en bois très rapprochés et traités comme des denticules (ex. place de la Croix).

A partir de 1840 le système à blochet se généralise, blochets droits tout d'abord puis au profil "en queue de vache" durant le dernier tiers du siècle.